Constructeur:

AVIONS PIERRE ROBIN

1, route de Troyes 21121 - DAROIS - FRANCE

80 44 20 50 Tel Fax 80 35 60 80 350 818 F Tlx

Certificat de type nº 45 du 09.11.1975

Numéro de Série



Immatriculation





Sections approuvées: 2, 3, 4 et Section 5 page 5.02.

Cet avion doit être utilisé en respectant les limites d'emploi spécifiées dans le présent manuel de vol.

CE DOCUMENT DOIT SE TROUVER EN PERMANENCE A BORD DE L'AVION

Cette édition est applicable à partir du N/S 2062 inclus sauf les N/S sulvants: 2063, 2065, 2066, 2067, 2071, 2078, 2080, 2081

Edition 6 - Avril 1992

Date de l'édition 6 Avril 1992	
Page de garde Edition 6	Avril 1992 Avril 1992
iii page blanche Edition 6	Avril 1992
0.01 à 0.05 Edition 6	Avril 1992
0.06 page blanche Edition 6	Avril 1992
1.01 à 1.12 Edition 6	Avril 1992
2.01 à 2.10 Edition 6	Avril 1992
3.01 à 3.09 Edition 6	Avril 1992
3.10 page blanche Edition 6	Avril 1992
4.01 Edition 6	Avril 1992
4.02 page blanche Edition 6	Avril 1992
4.03 à 4.14 Edition 6	Avril 1992
5.01 à 5.07 Edition 6	Avril 1992
5.08 page blanche Edition 6	Avril 1992
6.01 à 6.03 Edition 6	Avril 1992
6.04 page blanche Edition 6	Avril 1992
7.01 Edition 6	Avril 1992
7.02 page blanche Edition 6	Avril 1992
7.03 à 7.05 Edition 6	Avril 1992
7.06 page blanche Edition 6	Avril 1992
7.07 à 7.30 Edition 6	Avril 1992

Edition 6 - Avril 1992

TABLE DES MATIERES

Généralités																								
Description					5			 	4		 							 				 Secti	on	1
Limitations								 			 		ь				•	 				 Secti	on	2
Procédures d'urgence	ŀ.							 			 							 		+		 Secti	on	3
Procédures normales								 			 	•		 					,			 Secti	on	4
Performances																								
Masse et centrage									_		 			 							• •	 Secti	on	6
Additifs		•	•	•					_								 					 Secti	on	7
				۰		, ,	•	 	*	*			-	_	-	-								

PAGE LAISSEE BLANCHE INTENTIONNELLEMENT

SECTION 0

GENERALITES

TABLE DES MATIERES

Liste des abréviations utilisées	0.02
Liste des abréviations radio	0.03
Facteurs de conversion	0.04
Tableau de Conversion Pression Barométrique	0.05

LISTE DES ABREVIATIONS UTILISEES

sq ftSquare foot
ftFoot
inPouce
NmMille nautique
kmKilomètre
mMètre
cmCentimètre
ktNoeud
m/sMètre par seconde
tr/mn ou rpm Tour par minute
VaVitesse de manoeuvre
VCVitesse conventionnelle
VfeVitesse limite volets sortis
VneVitesse à ne jamais dépasser
VnoVitesse maximale de croisière
VsoVitesse de décrochage configuration atterrissage
Vs1Vitesse de décrochage en l'isse
VIVitesse indiquée
km/hKilomètre par heure
HPHorse Power
hPaHectopascal
in.HgPouce de mercure
mbarMillibar
ZpAltitude pression
1Litre
imp galImperial gallon
us galUS gallon
psiPound per square Inch
lbPound
kgKliogramme
°CDegré Celcius
*FDegré Farenheit
VValt
AAmpère
·

LISTE DES ABREVIATIONS RADIO

ADF	.Automatic Direction Finder (Radio compas)
ATC	.Alr Traffic Control (Transpondeur)
COM	Communication Transceiver (Emetteur-récepteur de communications)
DME	Distance Messuring Equipment (Equipment de mesure de distance)
ELT	Emergency Locator Transmitter (Balise de détresse)
1FR	Instrument Flight Rules (Vol aux instruments)
ILS	Instrument Landing System (Système d'atterrissage radiogoniométrique)
MKR	Marker Beacon Receiver (Récepteur de balise)
NAV	Navigation Indicator and Receiver (Indicateurs-récepteurs de navigation)
AUDIO	Audio Control Panel (Sélecteur d'écoute)
VFR	Visual Flight Rules (Règles de voi à vue)
VHF	Very High Frequency
VOR	Visual Omni-Range (beacon) (Radio-phare omni-directionnel)

FACTEURS DE CONVERSION

Mille nautique			
MIND INDIVIDUE	X	1.852 = kilomètres	
Pieds	X	0.305 = mètres	
inches		0.0254 = mètres	
inches		25.4 = mälimètres	
Pieds/minute			θ
gallons (US)			
gallons (Imp)			
quarts (US)	X		
Noeuds	X		
psi	Χ		
in Ha	Χ	33.86 =mbar	
В	X	0.453 =kg	
(°F - 32)	Y	_ =	
(7 - 52)			
Kilomätras	X	0.539 = Mille nautique	
Talcated co	***	ent of	
MATTAC	X	3.281 = Pied	
metres	X	3.281 = Pied 39.37 = inches	
mètres	X	39.37 = inches	
mètres	X X	39.37 =inches 0.03937 =inches	
mètresmillimètresmètre/seconde	X ,X ,X1	39.37 = inches 0.03937 = inches 97 = Pied/minute	
mètresmillimètresmètre/secondelitres	X ,X1 ,X1	39.37 =inches 0.03937 =inches 97 =Pled/minute 0.264 =gallons (US)	
mètresmillimètresmètre/secondelitres	X ,X1 ,X1	39.37 = inches 0.03937 = inches 97 = Pled/minute 0.264 = gallons (US) 0.220 = gallons (Imp)	
mètresmillimètresmètre/secondelitreslitreslitres	X1	39.37 =inches 0.03937 =inches 97 =Pied/minute 0.264 =gallons (US) 0.220 =gallons (Imp) 1.057 =quarts (US)	
mètres	X1	39.37 =inches 0.03937 =inches 97 =Pied/minute 0.264 =gallons (US) 0.220 =gallons (Imp) 1.057 =quarts (US) 0.539 =Noeuds	
mètres	X1X1X1	39.37 =inches 0.03937 =inches 97 =Pied/minute 0.264 =gallons (US) 0.220 =gallons (Imp) 1.057 =quarts (US) 0.539 =Noeuds 14.51 =psi	
mètres millimètres mètre/seconde litres litres km/h bar	X1 X1 X1 XX XX XX XX X	39.37 =inches 0.03937 =inches 97 =Pied/minute 0.264 =gallons (US) 0.220 =gallons (Imp) 1.057 =quarts (US) 0.539 =Noeuds 14.51 =psi 0.02953 =in.Hg	
mètres	X1	39.37 =inches 0.03937 =inches 97 =Pied/minute 0.264 =gailons (US) 0.220 =gailons (Imp) 1.057 =quarts (US) 0.539 =Noeuds 14.51 =psi 0.02953 =in.Hg 2.205 =lb	

TABLEAU DE CONVERSION PRESSION BAROMETRIQUE

Sous la pression en MILLIBAR ou HECTOPASCAL est Indiquée la pression en POUCES de MERCURE.

→mbar ou hPa
→ln, Hg

	•								
950	960	970	980	990	1000	1010	1020	1030	1040
28.05	28.35	28.64	28.94	29.23	29.53	29.63	30.12	30.42	30.71
951	961	971	961	991	1001	1011	1021	1031	1041
28.06	28.36	28.67	28.97	29.26	29.56	29.85	30.15	30.45	30.74
952	962	972	962	992	1002	1012	1022	1032	1042
26.11	28.41	28.70	29.00	29.29	29.59	29.88	30.18	30.47	30.77
953	963	973	983	993	1003	1013	1023	1033	1043
28.14	28.44	28.73	29.03	29.32	29.62	29.91	30.21	30.50	30.80
954	964	974	984	994	1004	1014	1024	1034	1044
28,17	28.47	28.76	29.06	29.35	29.65	29.94	30.24	30.53	30.83
955	965	975	985	995	1005	1015	1025	1035	1045
28.20	28.50	28.79	29.09	29.38	29.68	29.97	30.27	30.56	30.86
956	966	976	986	998	1006	1016	1026	1036	1046
28.23	28.53	28.82	29.12	29.41	29.71	30.00	30.30	30.59	30.89
957	967	977	967	997	1007	1017	1027	1037	1047
28.28	28.56	28.85	29.15	29.44	29.74	30.03	30.33	30.62	30.92
958	968	978	988	998	1008	1018	1028	1038	1048
28.29	26.58	28.88	29.18	29.47	29.77	30.06	30.36	30.65	30.95
959	989	979	989	999	1009	1019	1029	1039	1049
28.32	28.61	28.91	29.20	29.50	29.80	30.09	30.39	30.68	30.98

RAPPEL

La pression standard 1013.2 mbar ou hPa est égale à 29.92 in.Hg

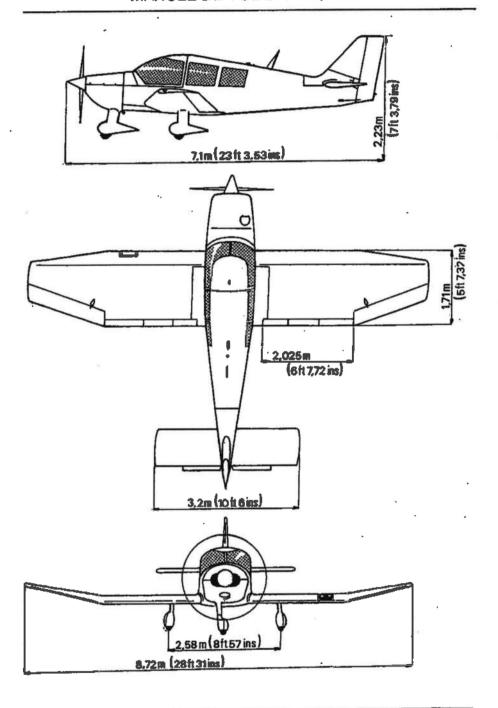
PAGE LAISSEE BLANCHE INTENTIONNELLEMENT

SECTION 1

DESCRIPTION

TABLE DES MATIERES

Encombrement général
Voilure
Allerons
Volets de courbure 1.04
Empennage horizontal
Empennage vertical
Atterrisseurs 1.04
Groupe motopropulseur
Hélice
Circuit de carburant
Carburant
Hulle
Equipement cabine
Climatisation et ventilation 1.12
Circuit électrique 1.13



Edition 6 - Avril 1992

ENCOMBREMENT GENERAL
Envergure maximum (28 ft 7.3 in) 8.72 m
Longueur totale
Hauteur totale
Garde d'hélice au sof (11 in) 0.28 m
DIMENSIONS INTERIEURES DE LA CABINE
Longueur
Largeur (3 ft 7.3 in) 1.10 m
Hauteur
4 places, accessibles des 2 côtés par verrière coulissante.
VOILURE
• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
Surface portante

VOLETS DE COURBURE
Surface (par volet)
EMPENNAGE HORIZONTAL
Surface totale (gouverne) (31 sq ft) 2.88 m² dont surface anti-tab (2.8 sq ft) 0.26 m² Envergure (10 ft 6 in) 3.20 m²
Envergure
EMPENNAGE VERTICAL
Surface totale
Surface totale
Surface de la gouverne
TRAIN D'ATTERRISSAGE
Type Tricycle Fixe
Type Tricycle Fixe (8 ft 5.6 in) 2.58 m
Type Tricycle Fixe Voie
Type Tricycle Fixe (8 ft 5.6 in) 2.58 m Voie (5 ft 5 in) 1.65 m Empattement 380 x 150
Type Tricycle Fixe Voie

MA. DE VOL DR 400/140 B

Atterrisseurs principaux

FREINS

Les freins, hydrauliques à disques, comportent un circuit indépendant sur chaque roue principale.

GROUPE MOTOPROPULSEUR

Moteur

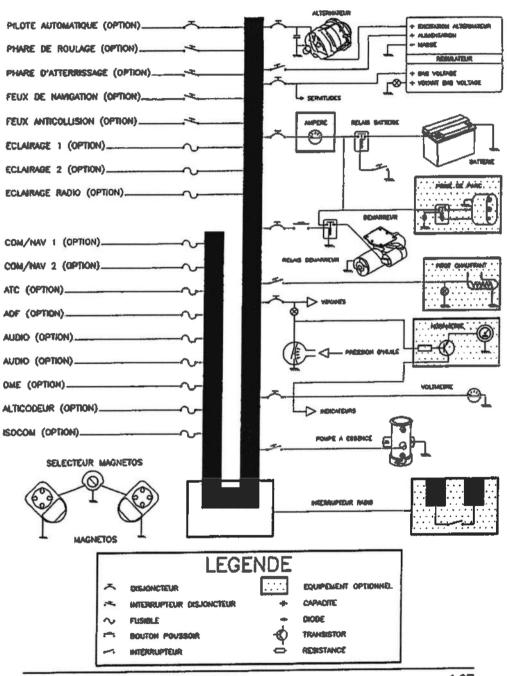
Marque ... LYCOMING
Type ... O-320-D2A
Nombre de cylindres ... 4
Puissance maximale ... (160 CV) à 2700 tr/mn
Puissance maximale continue ... (160 CV) à 2700 tr/mn

HELICE

MARQUE	SENSENICH
TYPE	74 DM6 \$5-2-64
DIAMETRE	1.83 m (72 in)*
PAS	64 in
REGIME MINI PLEIN GAZ NIVEAU MER	2200 tr/mn

^{*} Toute réduction de diamètre pour réparation est interdite

SCHEMA DU CIRCUIT ELECTRIQUE



Edition 6 - Avril 1992

CARBURANT

Essence aviation *	AVGAS 100 LL
Indice d'octane *	
Capacité totale maximum	24.2 imp/29 us gal) 110 l
Capacité totale consommable	22 imp/26.4 us gal) 100 i
Capacité inutilisable	(2.2 imp/2.64 us gal) 10 i

La capacité totale des réservoirs peut être portée à 160 l (35.2 imp/42.24 us gal) (150 l consommebles (33 imp/39.6 us gal)) avec l'installation d'un réservoir supplémentaire optionnel de 50 l (11 imp/13.2 us gal).

HUILE **

Capacité totale du moteur	 (8 US quarts) 7.5 I
Capacité consommable	 (6 US quarts) 5.7 l

Pendant les 50 premières heures de fonctionnement: Huile-minérale pure

Après les 50 premières heures de fonctionnement: Huile dispersante

Qualités

Huile	dispersante	minérale pure
toutes températures	SAE 15W50 ou 20W50	
au dessus de +25°C (80°F)	SAE 60	SAE 60
au dessus de +15°C (60°F)	SAE 40 ou SAE 50	\$AE 50
de 0°C à +30°C (30°F à 90°F)	SAE 40	SAE 40
de -15°C à +20°C (0°F à 70°F)	SAE 40, 30 ou 20W40	SAE 30
au dessous de -10°C (10°F)	SAE 30 ou 20W30	SAE 20

^{*} Se référer à la Service Instruction Lycoming n° 1070 à sa demière édition.

^{**} Se référer à la Service Instruction Lycoming n° 1014 à sa dernière édition.

SCHEMA DU CIRCUIT DE CARBURANT

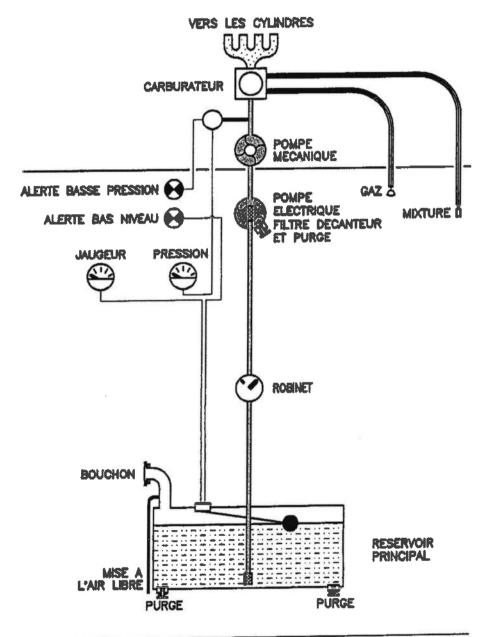
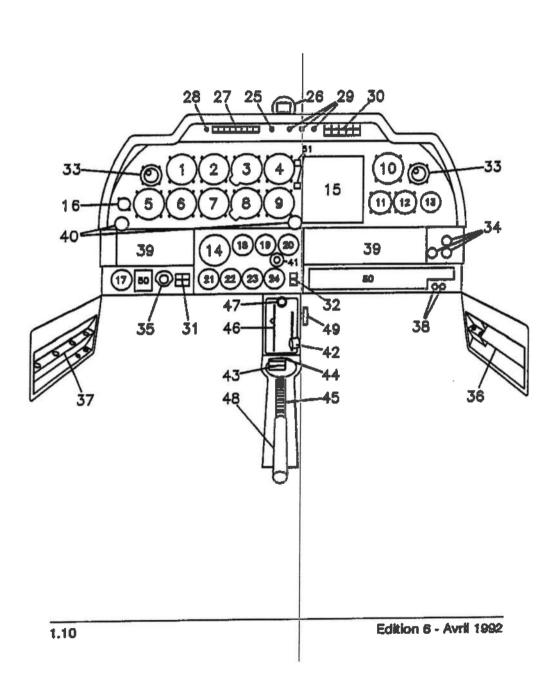
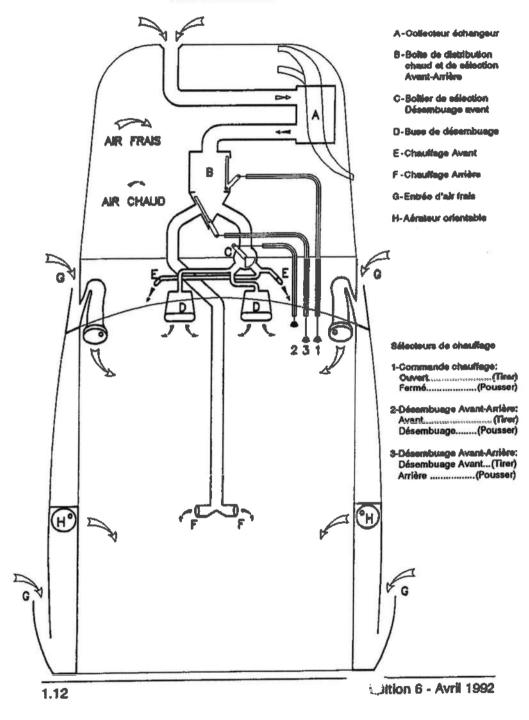


PLANCHE DE BORD



1 Anémomètre 2 Horizon (opt.) 3 Altimètre 4, 5 Equipements optionnels 6, Bille en standard avec un indicateur de virage en option 7 Equipement optionnel 8 Variomètre (opt.) 9 à 13. Equipements optionnels 14 Tachymètre 15 Equipement Radio (opt.) 16 Indicateur de dépression (opt.) 17 Voltmètre 18 Indicateur pression d'huile 19 Indicateur température d'huile 20 Equipement optionnel ou indicateur de pression d'essence 21 Jaugeur essence 22 à 24 Equipements optionels 25 ELT 26 Compas magnétique 27 Voyant (de gauche à droite) Alerte: - pression d'huile - pression d'huile - pression d'huile - pression d'essence - bas niveau d'essence - charge alternateur - démarreur engagé Témoins: - voiets sortis - chauffage pitot (opt.) 28 Inverseur JOUR/NUIT et test voyants	30 Interrupteurs/Disjoncteurs (de G à D) - phare de roulage (opt.) - phare d'attertasage (opt.) - feux de navigation (opt.) - feux anti-collision - chauffage pitot (opt.) 31 Interrupteurs/Disjoncteurs (de G à D) - batterie - excitation alternateur 32 Interrupteur/Disjoncteur pompe électriqu 33 Aérateurs 34 Tirettes de cde de climatisation 35 Sélecteur magnétos 36 Panneau porte-fusible et Jack micro casque (opt.) 37 Panneau Interrupteurs/Disjoncteurs et Jack micro casque (opt.) 38 Interrupteur/Disjoncteur - alternateur - batterie 39 Boltes à gants ou équipements optionnels 40 Cde. d'admission (manette des gaz) 41 Cde. de réchauffage carburateur 42 Cde. de richesse (mixture) 43 Robinet d'essence 44 Bouton poussoir de démarrage 45 Volant de commande de de tab de profondeur 46 Répétitieur de position de tab 47 Commande de frein de parc 48 Levier de commande de volets 49 Molette de durcissement de cde, de richesse (mixture) 50 Fouipements octionnels
28 inverseur JOUR/NUIT	
et test voyants	
29 Rhécetats d'éclairage (de G à D)	50, Equipements optionnels
 - éciairage 1 (planche de bord) - éciairage 2 (planche de bord) - éciairage (bale radio) 	51 Equipements optionnels

CLIMATISATION ET VENTILATION



SECTION 2

LIMITATIONS

TABLE DES MATIERES

ases de Certification
ype d'utilisation
itesses ilmites
epères sur l'anémomètre
acteur de charge limite à la masse maximale autorisée 2.04
asse et centrage 2.04
mites de chargement 2.04
an de chargement
mitations moteur
mites d'emploi dans la catégorie "U"
aquettes d'utilisation, 2.08

NOTE

Toutes les vitesses dans ce manuel sont des vitesses indiquées sauf spécification contraire.

BASES DE CERTIFICATION

L'avion DR 400/140 B a été certifié le 09.11.75 en catégorie "NORMALE" et "UTILITAIRE" conformément aux conditions techniques suivantes:

- Conditions générales du règlement AIR 2050 sulvant mise à jour du 6 juin 1966.
- Conditions complémentaires pour conformité à FAR Part 23 Amendement 7.
- Conditons particulières relatives au largage verrière.

TYPE D'UTILISATION

VFR de jour en zone non givrante

VITESSES LIMITES	km/h	(kt)
Vne à ne jamais dépasser	308	(166)
Vno maxi d'utilisation normale	260	(140)
Va maxi de manoeuvre	215	(116)
Vie maxi volets sortis	170	(92)

REPERES SUR L'ANEMOM	ETRE	km/h	kt
Trait rouge à ne jamais dépasser	Vne	308	166
Arc jaune Zone de précaution "air calme"	Vno - Vne	260 - 308	140 - 166
Arc vert Zone d'utilisation normale	Vs1 - Vno	99 - 260	53 - 140
Arc blanc	Vso - Vfe	87 - 170	47 - 92

FACTEURS DE CHARGE LIMITE A LA MASSE MAXIMALE AUTORISEE

(2006 lb)	910 kg (catégori	le "U")
-----------	----------	----------	---------

Volets rentrés	-2.2
Volets sortis n =	+ 2

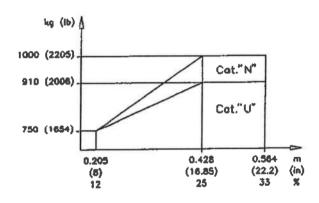
(2205 lb) 1000 kg (catégorie "N")

Volets rentrés	 n entre	+ 3.8 et - 1.9
Volets sortis	 	n = + 2

MASSES MAXIMALES AUTORISEES

Cat. "U"	Cat."N"
Au décollage(2006 lb) 910 kg	(2205 lb) 1000 kg
A l'atterrissage(2006 lb) 910 kg	(2205 lb) 1000 kg

CENTRAGE



PLAN DE CHARGEMENT

(Voir également centrogramme, section 6)

La masse de l'huile contenue dans le carter moteur ainsi que le carburant inutilisable doivent être inclus dans la masse à vide de l'appareil.

	Masse kg (lb)	Bras de levier m (in)
Sièges Avant	2 × 77 (2 × 170)	0.36 - 0.46 (14) - (18)
Sièges Arrière (*)	2 × 77 (2 × 170)	1.19 (47)
Essence Réservoir principal	72 (159)	1.12 (44)
Bagages (**)	40 (88)	1.9 (75)

^{**} Dans les limites autorisées de masse et de centrage

^{*} Le transport de plus de deux passagers (de masse totale inférieure ou égale au maxi indiqué) est autorisé sur la banquette arrière, sous réserve de l'existence d'un nombre égal d'attaches de passagers et du respect des limites de masse et de centrage.

LIMITATIONS MOTEUR
Utilisation du démarreur d'une manière continue
REPERES SUR LE TACHYMETRE
Arc vert
CARBURANT
Essence aviation *
La capacité totale des réservoirs peut être portée à 160 l (35.2 imp/42.24 us gal) (150 l consommables (33 imp/39.6 us gal)) avec l'installation d'un réservoir supplémentaire optionnel de 50 l (11 imp/13.2 us gal).
HUILE
Température maximaie (trait rouge)
* Se référer à la Service Instruction Lycoming n° 1070 à sa demière édition.

LIMITES DE CHARGEMENT

Nombre d'occupants:		
Sièges arrière		2
Coffre à bagages:	38)	3 lb) 40 ka

LIMITES D'EMPLOI DANS LA CATEGORIE "U"

Dans les limites de cette catégorie sont autorisées les manoeuvres suivantes:

- Virages serrés (60°)
- Huit paresseux
- Chandelles
- Voi en limite de décrochage

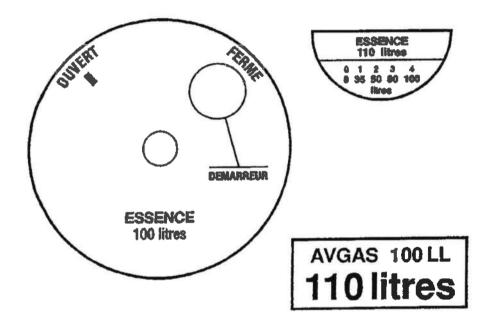
Ces manoeuvres doivent être effectuées dans les conditions ci-dessous:

- Les sièges arrière doivent être inoccupés
- Les vitesses d'entrée et de sortie doivent se situer dans le domaine d'utilisation normale
- Vitesse d'entrée recommandée: (116 kt) 215 km/h

CET AVION DOIT ETRE UTILISE EN CATEGORIE NORMALE OU UTILITAIRE, CONFORMEMENT AU MANUEL DE VOL APPROUVE PAR LES SERVICES OFFICIELS. SUR CET AVION, TOUS LES REPERES ET PLAQUES INDICATRICES SONT RELATIFS A SON UTILISATION EN CATEGORIE NORMALE.

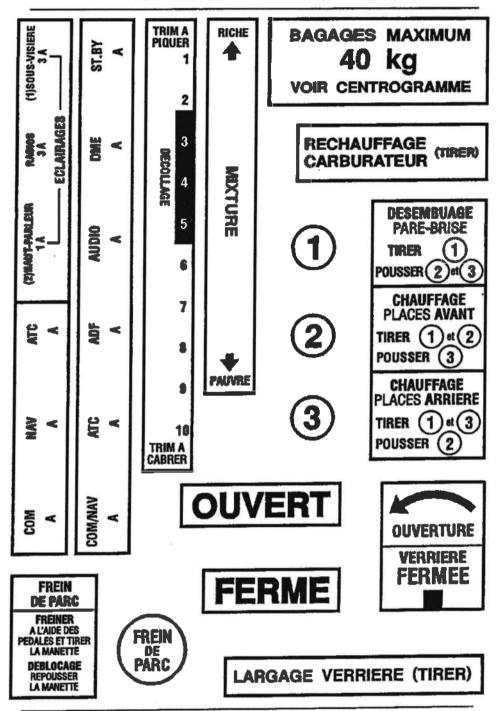
POUR L'UTILIBATION EN CATEGORIE UTILITAIRE, SE REFERER AU MANUEL DE VOL. ALCUNE MANOELAYRE ACRORATIQUE MEST AUTORISEE POUR L'UTILISATION EN CATERORIE MORMALE.

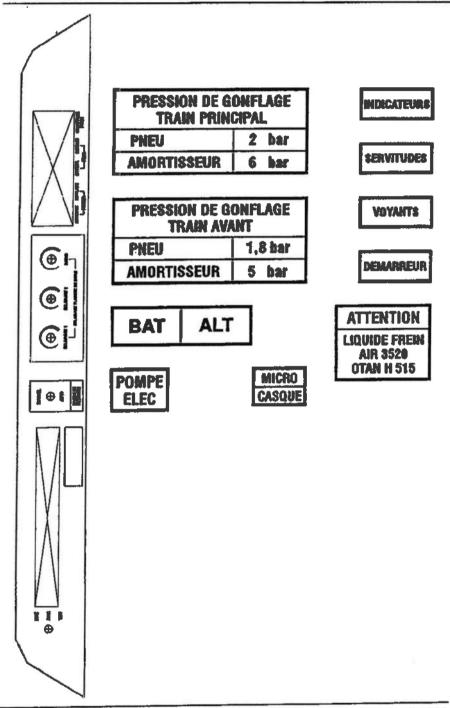
VITESSE DE MANOEUVRE: 215 km/h - 116 kt VRILLES INTERDITES . CONDITIONS DE VOI. VFR DE JOUR EN ZONE NON GIVRANTE - INTERDICTION DE FUMER



PAS TOUCHER

PAS MONTER





SECTION 3

PROCEDURES D'URGENCE

TABLE DES MATIERES

Panne moteur au décoilage
Panne moteur immédiatement après le décollage
Panne moteur en vol 3.03
Atterrissage forcé en campagne, moteur en panne 3.03
Atterrissage de précaution en campagne, moteur en marche 3.04
Incendie
Vibrations et irrégularités de fonctionnement du moteur 3.06
Panne d'alimentation en huile
Givrage 3.07
Panne de génération électrique
Vrilles involontaires
Panna sur commande de profondeur

PANNE MOTEUR AU DECOLLAGE (roulage)

S'il reste suffisamment de piste:

Réduire à fond les gaz et s'arrêter dans l'axe, en freinant à la demande.

S'il ne reste pas suffisamment de piste:

Manette de gaz réduire à fond (tirer)
Freins freiner énergiquement
Mixture étouffoir (vers le bas)
Robinet d'essence fermé
Contact magnétos coupé
Interrupteur batterie coupé

PANNE MOTEUR IMMEDIATEMENT APRES LE DECOLLAGE

tesse de plané(73 kt) 135 k	m/h
ixture étouffoir (vers le l	bas)
pbinet d'essence	rme
ontact magnétos	upé
terrupteur batterieco	нир е

NOTE IMPORTANTE

Atterrir droit devant, en ne faisant que de petits changements de cap pour éviter les obstacles.

Ne jamais tenter de faire demi-tour vers la piste car l'altitude après le décollage ne le permet généralement pas.

PANNE MOTEUR EN VOL

Si l'altitude est jugée suffisante pour tenter une remise en marche du moteur:

Prendre la vitesse de meilleure finesse, volets rentrés 145 km/h (78 kt).
 Dans ces conditions et sans vent, l'avion parcourt environ 9,3 fois son attitude.

- Robinet d'essence	 	
- Pompe électrique.	 	marche
- Mixture	 	plein riche (vers le haut)
- Manette des daz .	 	1/4 de la course en avant
- Contact magnétos	 	sur L+R ("Both")

Si l'hélice tourne encore, le moteur devrait se remettre en route.

Si l'hélice est calée, actionner le démarreur.

Si le moteur ne démarre toujours pas, préparer un atterrissage en campagne suivant la procédure ci-dessous.

ATTERRISSAGE FORCE EN CAMPAGNE, MOTEUR EN PANNE

Choisir un terrain approprié:
Ceintures et harnais
Pompe électrique arrêt
Mbdura étouffoir (vers le bas)
Manette des gaz plein réduit (tirer)
Contact magnétos
Robinet d'essencefermé
Excitation alternateur coupé
Interrupteur batterie

Finale

Volets	tout sortis
Verrière	léverrouillée

ATTERRISSAGE DE PRECAUTION EN CAMPAGNE, MOTEUR EN MARCHE

Reconnaître le terrain choisi, en effectuant au besoin plusieurs passages à basse vitesse (130 km/h - 70 kt) volets en position décollage (1^{er} cran), puis faire une approche de précaution de 120 km/h (65 kt), volets en position atterrissage (2^e cran).

En finale, déverrouiller la verrière.

Avant de toucher le soi

Contact magnétos .		coupé
Interrupteur batterie	.,	coupé

NOTE: EN CAS DE BLOCAGE DE LA VERRIERE

Poignée de verrière en position "ouvert".

Dégager les deux leviers de largage verrière situés sur les accoudoirs, de part et d'autre du tableau de bord, et les amener en position verticale.

INCENDIE

Feu moteur au sol, à la mise en route

Laisser tourner le moteur avec:	
Robinet d'essence	rmé
Pompe électrique	arrêt
Manette des daz plein gaz (pous	ser)
Mixture étouffoir (vers le t	cas)

Cette manoeuvre ayant pour but de "faire avaler" par le moteur de l'essence accumulée dans les pipes d'admission (généralement à la sulte d'un excès d'injections, lors d'une mise en route difficile).

Si te feu persiste Contact magnéto
Interrupteur batterie
extincteurs ou a deisut couvertures, veternents, projection de sable.
Feu moteur en vol
Robinet essence
Préparer un atterrissage en campagne suivant les procédures décrites dans le chapitre "Atterrissage moteur en panne".
Ne pas essayer de remise en route du moteur
Feu dans la cabine
Eteindre le foyer par tous les moyens disponibles (extincteur en option).
Pour éliminer les furnées, ouvrir à fond la ventilation.
En cas de feu d'origine électrique (combustion des isolants produisant une odeur caractéristique):
Ventilation de la cabine
Atternir rapidement slie ieu persiste.

VIBRATIONS ET IRREGULARITES DE FONCTIONNEMENT DU MOTEUR

Les vibrations et irrégularités de fonctionnement du moteur ont généralement pour origine (à vérifier dans l'ordre):

- Un givrage au carburateur: voir plus Ioin paragraphe "GIVRAGE"
- Un mélange règlé trop riche ou trop pauvre: règler la mbture (voir section 4)
- La présence d'impuretés dans le circuit carburant: vérifier la pression d'essence. Mettre en fonction la pompe électrique
- Une défaillance d'allumage: contacts magnétos sur "L", puis sur "R", puis retour sur "Both". Sélectionner la position procurant le meilleur fonctionnement du moteur et rejoindre le terrain le plus proche à réglme réduit, mbdure sur "plein riche".

PANNE D'ALIMENTATION EN HUILE

En cas de baisse de pression d'huile, surveiller la température d'huile. Si celle-ci s'élève anormalement (zone rouge):

- Réduire la puissance
- Rejoindre le terrain le plus proche en se préparant à un éventuel atterrissage en campagne

GIVRAGE

Procéder de la façon suivante lorsque l'on est surpris par le givrage:

- Réchauffage carburateur chaud (tirer)
- Augmenter la puissance afin de réduire la formation de glace au minimum
- Mettre en marche le réchauffage pitot (si installé)
- Mettre la climatisation sur plein chaud et orienter la totalité du débit vers le pare-brise (position "désembuage"), afin d'en éliminer rapidement le givre
- Rebrousser chemin ou changer d'altitude afin d'obtenir une température extérieure moins critique pour le givrage
- Envisager d'atterrir sur le prochain aérodrome

Lors d'une formation de glace extrêmement rapide, effectuer un atterrissage forcé.

Se souvenir qu'une couche de plus de 0.5 cm (0.2 in) sur le bord d'attaque augmente notablement la vitesse de décrochage. Adopter si nécessaire une vitesse d'approche supérieure à la normale: 135 km/h (73 kt).

REMARQUES

S'il est nécessaire de maintenir en permanence le réchauffage carburateur, ajuster impérativement le mélange à l'aide de la manette de mixture pour obtenir un fonctionnement régulier du moteur.

Utiliser toujours le réchauffage carburateur en "tout ou rien" (plein chaud ou plein froid); une position intermédiaire peut, dans certains cas, aggraver le givrage.

PANNE DE GENERATION ELECTRIQUE

La panne de l'alternateur se traduit par l'allumage du voyant ambre "panne alternateur" sur le tableau d'alarme et par une baisse progressive de la tension du réseau (indications du voltmètre).

Si le voyant ambre s'allume

Couper puis réenclencher l'excitation alternateur.

Cette opération a pour but de réarmer le relai de surtension ("relai d'over-voltage") qui peut disjoncter à la suite d'une surtension passagère.

Si la panne persiste

- Couper l'excitation alternateur
- Couper tous les équipements électriques non indispensables à la poursuite du vol
- Se poser dès que possible afin de faire vérifier le circuit électrique

NOTE

Une panne d'alternateur n'empêche pas le moteur de tonctionner normalement

VRILLE INVOLONTAIRE

En cas de vrille, appliquer la procédure suivante:
- Manette des gazréduit (tirer)
- Direction
- Profondeur
- Aileronsau neutre
- Dès l'arrêt de la rotation, direction au neutre et ressource en respectant les
limitae du domaine de Vol

NOTE

Si les volets sont sortis au moment de la mise en vrille, les rentrer au plus vite.

PANNE SUR LA COMMANDE DE PROFONDEUR

En cas de perte d'efficacité de la commande de profondeur (déconnection accidentelle):

- Stabiliser l'avion en vol horizontal, volets rentrés, à 130 km/h (70 kt), à l'aide du trim de profondeur et des gaz.
- Ne plus toucher au trim et contrôler l'angle de descente avec les gaz uniquement. Ne réduire qu'en courte finale, à proximité du sol.

PAGE LAISSEE BLANCHE INTENTIONNELLEMENT

SECTION 4

PROCEDURES NORMALES

TABLE DES MATIERES

Chargement
Vitesse d'utilisation normale
Inspection pré-vol 4.04
Vérification intérieure de la cabine avant mise en route 4.06
Démarrage du moteur 4.06
Après mise en marche du moteur 4.07
Roulage
Point fixe
Avant le décollage 4.09
Décollage 4.09
Montée 4.10
Croisière
Descente
Atterrissage
Arrêt moteur
Utilisation du frein de parc4.14

PAGE LAISSEE BLANCHE INTENTIONNELLEMENT

CHARGEMENT

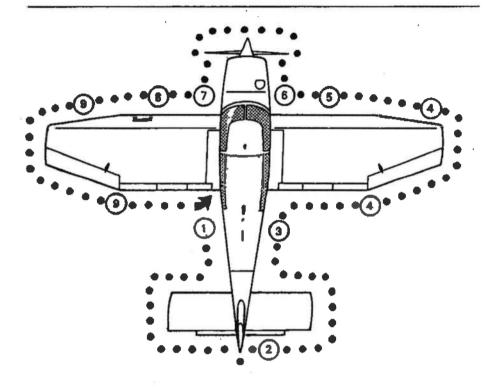
Avant chaque vol, s'assurer que la masse totale et le centrage en charge sont à l'intérieur des limites prescrites. Pour cela, utiliser les abaques de la Saction 6.

VITESSES D'UTILISATION NORMALE

Les vitesses rappelées ci-dessous sont les vitesses indiquées préconisées pour une utilisation normale de l'avion.

Elles concernent un avion standard utilisé à la masse maximale, en atmosphère standard, au niveau de la mer. Elles peuvent varier d'un avion à l'autre, en fonction des équipements installés, de l'état du moteur et de l'avion, des conditions atmosphériques et de la manière de piloter.

- Vitesse optimale de montée volets en position décollage (1 ^{er} cran)	
- Vitesse de meilleure pente de montée volets en position décollage (1 ^{er} cran)	
- Vitesse maximale d'utilisation en air agité volets rentrés	
- Vitesse maximale volets en position atterrissage (2 ^e cran) (92 kt) 170 km/h	
Vitesse d'atterrissage (approche finale) volets en position atterrissage (2 ^e cran)	



INSPECTION PRE-VOL

A effectuer avant chaque vol. Cette inspection peut être réduite en escale.

Contact magnétos sur "OFF"
Commandes libérées
Voletsfonctionnement vérifié
Interrupteur batterie marche
Quantité d'essencevérifiée
Interrupteur batterie
Documents avion présence vérifiée
Bagages arrimage vérifié

Vérifier le débattement des gouvernes, puis faire le tour de l'avion (schéma ci-dessus) en commençant par le côté gauche du fuselage.

1	Bouchon de réservoir
2	Empennage horizontal état de surface, articulation sans jeu Gouverne de direction articulation et jeux vérifiés
3	Prise statique propre, non obstruée
4	Volets et allerons articulations et état vérifiés Saumons, feux de navigation si installés (option)état vérifié
5	Avertisseur de décrochage propre, débattement vérifié Train principal droit fixation et état carénage vérifiés enfoncement amortisseur normal pneu gonflé
6	Purge de circuit carburant
7	Train avant fixation et état carénage vérifiés enfoncement amortisseur normal pneu gonflé fourche de manoeuvre retirée rigides Propreté verrière vérifiée
8	Train principal gauche
9	Saumons, feux de navigation si installés (option)état vérifié Volets, allerons articulations et état vérifiés

VERIFICATION INTERIEURE DE LA CABINE AVANT MISE EN ROUTE
Verrière
Connact general
DEMARRAGE DU MOTEUR
Procédure normale
Réchauffage carburateur froid (pousser) Mixture plein riche (vers le haut) Feu anti-collision si installé (option) marche Jaugeurs vériflés Robinet essence fonctionnement vériflé, ouvert Sélecteur magnéto position L Pompe électrique marche Manette des gaz effectuer 2 ou 3 injections puis manette 1/4 en avant Zone hélice dégagée Démarreur magnéto marche (30 sec. maxi) Quand le moteur démarre le sélecteur magnéto L+R ("Both")
Procédure moteur chaud
Même procédure qu'en "Procédure normale", mais sans injections.
Procédure per temps troid
Même procédure qu'en "Procédure normale", mais en soutenant le régime par injections successives jusqu'à 900 à 1000 tr/mn.

Moteur "noyé"

Dès que le moteur démarre, ramener la mixture sur "riche", puis reprendre la procédure normale, sans injection.

ATTENTION

Eviter d'utiliser le démarreur perdant plus de 30 secondes <u>Attendré eu</u> moins une minute avant de procéder à un nouveau démarrage.

Dès que le moteur tourne vérifier la pression d'hulle. Si celle di est nulle après 15 à 20 secondes, couper et rechercher la cause

APRES MISE EN MARCHE DU MOTEUR

Régime	êt ne te lié
Radio, Instruments navigationmarche, réglé Altimètrerèg Indicateur de dépression si installé (option)	lé

ROULAGE
Frein de parc
POINT FIXE
Frein de parc
Vérification magnétos
Manette des gaz
Vérification réchauffage carburateur
Réchauffage carburateur
Vérification mixture
Appauvrir jusqu'à diminution du régime puis revenir à "plein riche".
Vérification raienti
Manette des gaz 600 à 650 tr/mn
4.08 Edition 6 - Avril 1992

AVANT LE DECOLLAGE
Commandes Sélecteur magnétos L + R ("Both") Cabine (Sièges, celntures, verrière) Robinet essence Pompe électrique Trim de profondeur Instruments Volets plein sortis, puis retour à la position décollage (1er cran) Gaz . régime d'attente 1200 tr/mre
DECOLLAGE
Décoliage normal
Régime mini plein gaz
Après franchissement des obstacles,
Diminuer la pente de montée pour obtenir
Décollage court
Volets

Décollage par vent de travers

MONTEE

Montée normale (volets rentrés)

Prendre la vitesse de montée 160 km/h (86 kt); 140 km/h (75 kt) au plafond.

Au dessus de 5000 ft, règler la mixture.

Montée à pente maximale

Une meilleure pente de trajectoire est obtenue à 130 km/h (70 kt), volets en position décollage (1^{et} cran), ou avec les volets rentrés.

NOTE

Ce type de montée ne doit être utilisé qu'exceptionnellement (mauvais refroidissement du moteur).

CROISIERE

Pour les régimes et les performances de croisière, se reporter à la Section 5.

Utilization de la commande de mbdure

Maintenir la commande de moture sur "plein riche", lors du décollage et de la montée.

Dans certaines conditions (décollage sur terrain à haute altitude, montée prolongée au delà de 5000 ft), ce règlage peut s'avérer trop riche et se traduit alors par un fonctionnement irrégulier du moteur, ou par perte de puissance.

Dans ces cas, ajuster la mixture de manière à retrouver un cycle moteur régulier et non pour la recherche de l'économie.

Règlage de la mbaure en croisière après stabilisation:

Abaisser progressivement la manette de mixture jusqu'à observer une légère diminution de régime; repousser alors légèrement la manette vers le haut pour rétablir le régime et un fonctionnement régulier du moteur.

NOTE

Prendre soin de ne pas appauvrir excessivement le mélange, afin d'éviter une surchauffe du moteur.

ENRICHIR TOUJOURS LE MELANGE AVANT UNE AUGMENTATION DE PUISSANCE.

DESCENTE

Descente
Pulssance à la demande pour obtenir la pente désirée Réchauffage carburateur à la demande plein chaud ou pieln froid Tous les 1500 ft, effectuer une remise de gaz pour éviter un trop grand refroidissement du moteur et décrasser les bougles.
Approche ou vent arrière
Mixture
Finale
Réchauffage carburateur
ATTERRISSAGE
Atterrissage court
Volets

Atterrissage par vent de travers ou par fortes rafales Volets
Remise de gaz
Réchauffage carburateur coupé (poussé)
APRES ATTERRISSAGE
Pompe électrique
ARRET MOTEUR
Frein de parc
Après l'amêt du moteur
Sélecteur de magnéto

UTILISATION DU FREIN DE PARC

Frein bloqué

Appuyer sur les deux pédales, maintenir la pression et tirer la commande de frein de parc.

Relacher les pédales, la tirette doit rester en position haute.

Frein débloqué

Pousser la commande de frein de parc

SECTION 5

PERFORMANCES

TABLE DES MATIERES

Limitation acoustique 5.0)2
Calibration de l'installation anémométrique 5.0)2
Vitesses de décrochage 5.0)2
Performances de décollage 5.0)3
Performances de montée 5.0)4
Performances en palier	16
Performances d'atterrissage	17

LIMITATION ACOUSTIQUE

Conformément à l'arrêté du 19.02.1987, le niveau de bruit admissible pour l'avion DR 400/140 8 correspondant à la masse totale de (2205 lb) 1000 kg est de 73.3 dB(A).

Le niveau de bruit déterminé dans les conditions fixées par l'arrêté précité à la pulssance maximale continue est de 69.5 dB(A).

L'avion DR 400/140 B a reçu le certificat de type de limitation de nuisance n° N45.

CALIBRATION DE L'INSTALLATION ANEMOMETRIQUE

VC = (VI + calibration) est pratiquement égale à VI

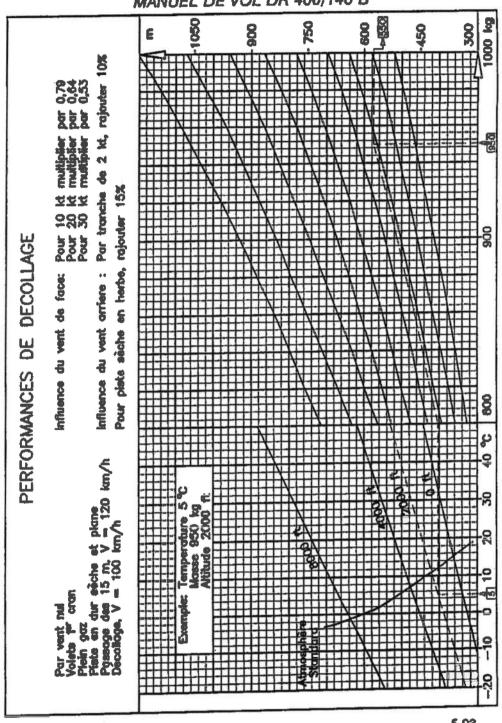
Dans la formule ci-dessus, la tolérance propre de l'anémomètre n'est pas prise en compte.

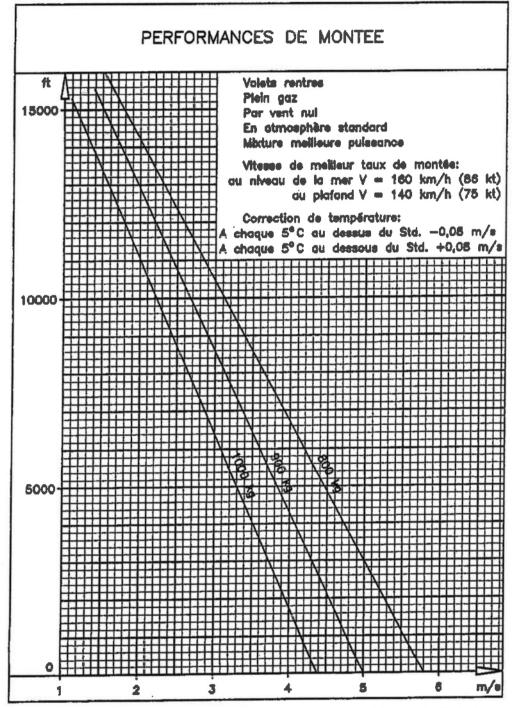
NOTE

Toutes les vitesses dans ce manuel sont des vitesses indiquées sauf spécification contraire.

VITESSES DE DECROCHAGE

Moteur réduit, masse: 1000 kg (2205 lb)	km/h (kt)		
Inclinaison de l'avion	0*	30*	60*
Volets rentrés	99 (54)	106 (58)	140 (76)
Volets 1 ^{er} cran, position décollage	93 (51)	99 (54)	131 (71)
Voleta 2° cran, position atterrissage	87 (47)	93 (51)	123 (67)





Edition 6 - Avril 1992

PERFORMANCES DE MONTEE

1) Volets position décollage 1er cran:

A la masse maximale de 1000 kg (2205 lb) en atmosphère standard

Influence de la température:

Chaque 10°C au dessus.du standard, abaisser le plafond de 1000 ft et diminuer la vitesse ascensionnelle de 0.24 m/s (47 ft/mn).

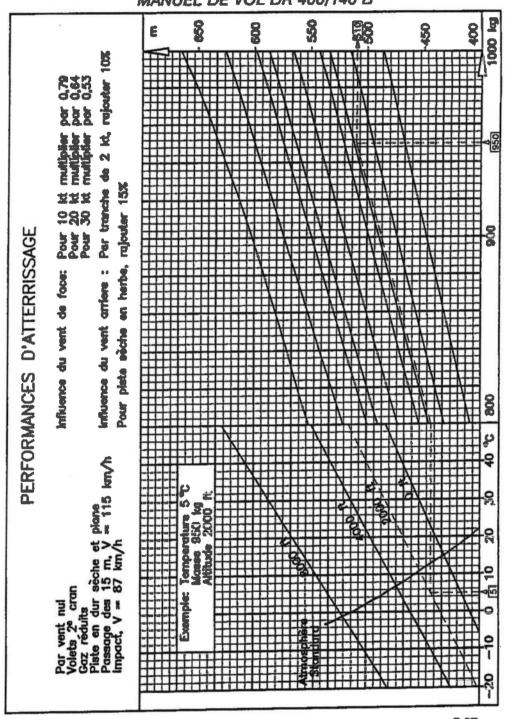
Performances en plané

Moteur coupé, l'avion plane 9,3 fois sa hauteur à 145 km/h (78 kt) par vent nul.

L'altitude et la température n'ont pas d'influence sensible.

PERFORMANCES EN PALIER CONSOMMATION EN 1/h REGIME 65% 75% A la masse maximale 1000 kg En atmosphère etandard 39,3 34,7 2700 Par vent nul 33,8 2600 38,3 Plein riche 10000-5000

Edition 6 - Avril 1992



Edition 6 - Avril 1992

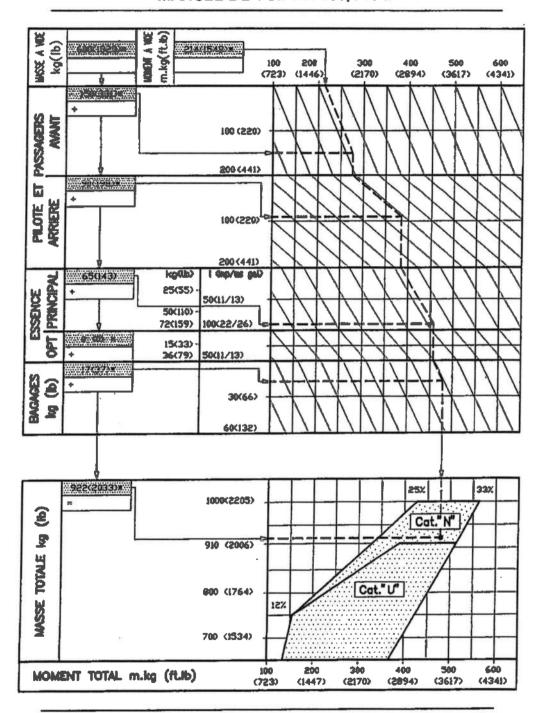
PAGE LAISSEE BLANCHE INTENTIONNELLEMENT

SECTION 6

MASSE ET CENTRAGE

TABLE DES MATIERES

Centrogramme)2
	6.6	



Edition 6 - Avril 1992

UTILISATION DU CENTROGRAMME

- Calculer la masse totale de l'avion: masse à vide (voir fiche de pesée)
 - + pilote et passagers
 - + bagages
 - + essence

S'assurer que la masse totale ne dépasse pas 1000 kg (2205 lb) en catégorie "N" et 910 kg (2206 lb) en catégorie "U".

2) Positionner le moment à vide de l'avion (voir fiche de pesée) sur l'échelle du diagramme ci-contre, puis suivre les pointillés comme dans l'exemple ci-dessous.

Le point résultant doit se trouver à l'intérieur du domaine masse-moment (zone ombrée) pour que le chargement soit acceptable.

EXEMPLE *

Moment à vide (1548 ft.ib) 214 m.kg Masse à vide (1323 lb) 600 kg Pilote + passager AV (331 lb) 150 kg Passagers AR (198 lb) 90 kg Essence 90 l (24 kmp/20 us gal) (143 lb) 65 kg Bagages (37.48 lb) 17 kg
MASSE TOTALE (2033 lb) 922 kg
CENTRAGE: correct à l'intérieur du domaine masse-moment (zone ombrée)
1 litre AVGAS = 0.72 kg (1.6 lb)

* ATTENTION

Pour le calcul du centrage de votre avion, veuillez ne pas utiliser les valeurs de masse à vide et de moment à vide données à titre indicatif dans l'exemple ci-dessus. Utiliser les valeurs indiquées sur la dernière fiche de pasée de votre avion.

1 imp gal AVGAS = 3.27 kg (7.2 lb) 1 us gal AVGAS = 2.7 kg (6 lb)

PAGE LAISSEE BLANCHE INTENTIONNELLEMENT

SECTION 7

ADDITIFS

TABLE DES MATIERES

Additif 1	Réservoir supplémentaire	7.03
Additif 2	VFR de nuit	7.07
Additif 3	Pilote automatique Century II B	7.13
Additif 4	Réduction du bruit	7.21
Additif 5	Hélice Sensenich 74 DM6 \$5-2-60	7.25

PAGE LAISSEE BLANCHE INTENTIONNELLEMENT

ADDITIF 1

RESERVOIR SUPPLEMENTAIRE

TABLE DES MATIERES

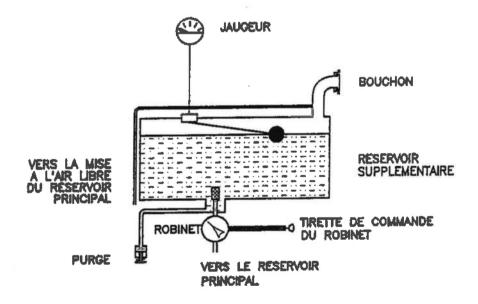
Section 1 Description	7.04
Section 2 Limitations	7.05
Section 3 Procédures d'urgence	7.05
Section 4 Procédures normales	7.05
Section 5 Performances	7.05

SECTION 1 - DESCRIPTION

Le réservoir supplémentaire est installé dans le fuselage derrière le banquette arrière. Une tirette permet de déverser l'essence du réservoir supplémentaire vers le réservoir principal. La quantité d'essence contenue dans le réservoir supplémentaire est donnée par un indicateur situé sur la console instruments moteur. Le réservoir supplémentaire n'est pas équipé d'une indication bas niveau.

NOTA

Le réservoir principal doit être suffisament vide pour récevoir la quantité d'essence à transférer du réservoir supplémentaire.



SECTION 2 - LIMITATIONS

La masse maximale au décollage ainsi que le domaine de centrage ne sont pas modifiés par l'instaliation du réservoir supplémentaire. De ce fait, les limitations de la Section 2 ne sont pas modifiées. La paquette "RESERVOIR PRINCIPAL" remplace celle de la page 2.08 "ESSENCE", les autres sont à ajouter à celles des pages 2.08, 2.09 et 2.10.









SECTION 3 - PROCEDURES D'URGENCE

Les procédures d'urgence ne sont pas affectées par l'installation du réservoir supplémentaire.

SECTION 4 - PROCEDURES NORMALES

En plus des procédures normales actionner la purge du réservoir supplémentaire lors de l'inspection prévoi (point 1 page 4.05).

SECTION 5 - PERFORMANCES

Les performances ne sont pas affectées par l'installation du réservoir supplémentaire car la masse maxi au décollage et le domaine de centrage ne sont pas modifiés.

PAGE LAISSEE BLANCHE INTENTIONNELLEMENT

ADDITIF 2

VFR DE NUIT

TABLE DES MATIERES

Section 1	Description 7	.08
Section 2	Limitations 7	.08
Section 3	Procédures d'urgence 7	.09
Section 4	Procédures normales 7	.10
Section 5	Performances	.12

SECTION 1 - DESCRIPTION

Le DR 400/140 B est éligible à l'utilisation en régime VFR de nuit en condition non givrante, par l'application de la modification majeure n° 56. La modification majeure n° 56 installe un éclairage de tableau de bord.

Le DR 400/140 B VFR de nuit doit comporter tous les équipements ci-dessous à Installer impérativement, en complément des équipements VFR de jour, pour une utilisation en VFR de nuit:

- Horizon artificiel
- Indicateur de virage
- Indicateur gyroscopique de direction
- Variomètre
- Feu anti-collision
- Feu de navigation
- Feu de roulage
- Feu d'atterrissage
- Eclairage planche de bord
- Fusibles de rechange
- Torche électrique
- VHF 1 (cat. 2)
- VOR (cat. 2) ou radio compas automatique (cat. 2)
- Plaquette VFR de nuit

SECTION 2 - LIMITATIONS

Les limitations de la section 2 ne sont pas affectées par l'utilisation en régime VFR de nuit, sauf la plaquette des conditions de vol page 2.08 qui est à remplacer par la suivante:

CET AMON DOIT ETRE UTILISE EN CATEGORIE MORMALE OU UTILITAIRE, CONFORMEMENT AU MANUEL DE VOL APPROUVE PAR LES SERVICES OFFICIELS. SUR CET AVION, TOUS LES REPERES ET PLAQUES INDICATRICES SONT RELATIFS A SON UTILISATION EN CATEGORIE MORMALE.

POUR L'UTILISATION EN CATEBORIE UTILITAIRE, SE REFERER AU MANUEL DE VOL. AUCUNE MANOEUVRE ACROBATIQUE N'EST AUTORISEE POUR L'UTILISATION EN CATEGORIE NORMALE.

VITESSE DE MANOEUVRE: 216 km/h - 116 kt VRILLES INTERDITES • CONDITIONS DE VOL VFR DE JOUR ET DE NUIT EN ZONE NON GIVRANTE • INTERDICTION DE FUMER

SECTION 3 - PROCEDURES D'URGENCE

Les procédures d'urgence suivantes complètent celles de la Section 3.

Panne éclairage 1

- éclairage 2	, ma	arche
- fusible éciai	irage 1	/érifié

Si la panne persiste, l'éclairage 2 ainsi que la torche servent en éclairage de secours.

Panne de phares

- interrupteur disjoncteur de phares vérifié

Panne batterie

Si à la suite d'une panne complète de la batterie l'alternateur se dé-excite, entraînant une panne totale d'alimentation, suivre la procédure suivante:

- disjoncteurs batterie alternateur et radio (si installés) coupés

SECTION 4 - PROCEDURES NORMALES

Les procédures normales sulvantes complètent celles de la Section 4.

Préparation

Etude de la météorologie afin d'éviter le vol en conditions dangereuses (minima, givrage...).

Vérifier que les pleins sont suffisants en fonction du plan de vol et du respect de la règlementation.

Inspection prévol

\$

Vérifier le fonctionnement des équipements suivants:

- feu anticollision		
- feu de navigation		vérifié
- feu d'atterrissage		vérifié
- feu deroulage		vérifié
- éclairage cabine		
- éclairage tableau de bord		vérifié
- inverseur jour/nuit		
- présence à bord d'une torch	e électrique de se	coursvérifié

Eclairage

- enclencher l'éclairage 2
- ajuster à l'aide de l'éclairage 1 selon besoin

Roulage	
- anticoliision marc	che
- feu de navigation marc	che
- Instruments avroscopiques vérifiés par virages altern	nés
- horizon artificiel calage maque	ette
- directionnel rotation corre	cte
- bille alguille sens corre	ect
Avant le décollage	
- dépression instruments	iée
- VHF es	38
- VOR ou radio compas es	sal
- chauffage désembuageà la deman	nde
- feu d'atterrissage	:he
Alignement	
•	
- calage du directionnel	
Décollage	
- Maintenir toujours le variomètre positif.	
- Eteindre les phares en bout de piste.	
manufacture production and a second production and a s	
Montée et croisière	
Au dessus de 8000 pleds, le pilote risque d'avoir des troubles de la visi	ion
noctume.	
Atterrissage	
•	ho
- feu d'atterrissage marc	ho
- feu de roulage marc	410
Après l'arrêt du moteur	
	77
- feux coup	és
	_

Edition 6 - Avril 1992

7.11

SECTION 5 - PERFORMANCES

Les performances de la Section 5 ne sont pas affectées.

ADDITIF 3

PILOTE AUTOMATIQUE CENTURY II B

TABLE DES MATIERES

Section 1	Description
Section 2	Limitations 7.18
Section 3	Procédures d'urgence 7.18
Section 4	Procédures normales 7.19
Section 5	Performances

SECTION 1 - DESCRIPTION

Le CENTURY II B est un système de pilotage automatique entièrement électrique agissant sur un seul axe (roulis). Il assure les fonctions d'interception et de maintien de cap et un couplage VOR/ILS optionnel.

DESCRIPTION DES COMPOSANTS DU CENTURY II B

Console de commande

A/P ON - A/P OFF Commutateur Marche-Arrêt du pilote automatique. Quand seul ce commutateur est en position marche (A/P ON), le pilote automatique réagit uniquement au bouton de commande de roulis (ROLL) au centre de la console.

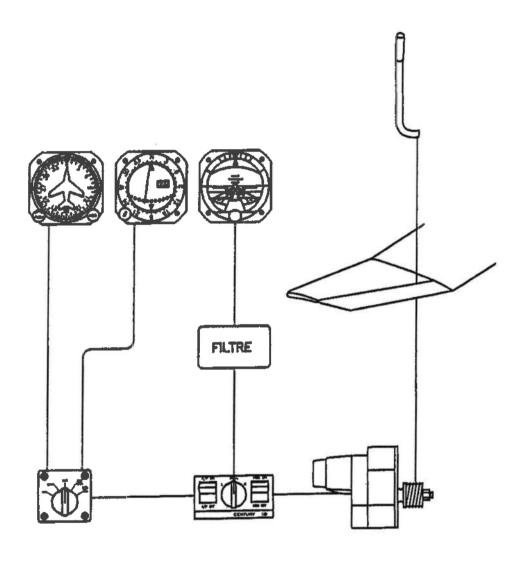
ROLL. Bouton de commande de roulis jusqu'à approximativement 30° d'inclinaison à droite ou à gauche. Le point milieu correspond approximativement au vol horizontal. Quand le commutateur du mode cap (HDG) est en marche (HDG ON), les actions sur le bouton de commande de roulis (ROLL) ne sont plus prises en compte.

HDG ON - HDG OFF Commutateur Marche-Arrêt du mode cap (HDG) Permet à l'avion d'effectuer un virage jusqu'à un cap présélectionné sur le Gyro Directionnel, le pilotage d'interception de cap ou le maintien d'un cap. Quand le commutateur du mode cap (HDG) est en position marche (HDG ON), l'entrée du bouton de commande de roulis (ROLL) est remplacé par les entrées du Gyro Directionnel et le Sélecteur de Mode optionnel.

Le Gyro Directionnel et le Sélecteur de Mode optionnel devraient être règlés avant la mise en marche du mode cap (HDG ON).

(Voir la Section Sélecteur de Mode quand le Sélecteur de Mode optionnel est installé).

SCHEMA DU PILOTE AUTOMATIQUE CENTURY II B



Gyro Directionnel

On peut sélectionner n'importe quel cap, avant ou après la mise en marche du mode cap (HDG ON-HDG OFF) sur la console de commande, et des virages jusqu'à 160° peuvent être programmés directement, soit vers la gauche, soit vers la droite.

Si le sélecteur de cap est tourné de plus de 180° par rapport à l'index du Gyro Directionnel, le pilote automatique prendra le virage le plus court pour

atteindre le cap sélectionné.

En opération normale, l'inclinaison maxi en mode cap (HDG) est de 20°.

Sélecteur de Mode

Dirige le pilote automatique en navigation VOR et ILS.

Les angles d'interception nominaux sont de 45°, avec une capacité de compensation automatique de 15° de dérive.

Mode "HDG" C'est le mode de fonctionnement basique du pilote automatique CENTURY II B comme décrit dans la section Console de commande.

Mode "OMNI"

En position mode "OMNI" le système est couplé à l'indicateur VOR.

Pour intercepter et maintenir un cap, sélectionner toujours le cap désiré sur le VOR et le Gyro Directionnel à la fois. Tous les caps seront ainsi contrôlés par le signal VOR.

Une déviation maximale de l'indicateur VOR se traduit par un angle d'interception de 45°.

Dans les autres cas, le système pilotera automatiquement une interception douce, tangentielle aboutissant sur la radiale avec une correction de la dérive. La même interception dynamique est conduite depuis la distance maximum de réception jusqu'à 3 km de la station.

Au dessous de 3 km approximativement, de légers dépassements de la radiale sélectionnée se produisent dûs aux limitations d'inclinaison du pilote automatique.

Mode "NAV"

Ce mode effectue les mêmes fonctions que le mode "OMNI" et selon le même mode opératoire. Le mode "NAV" introduit cependant un retard qui réduit les réactions aux faibles déplacements de l'alquille du VOR.

Le mode "NAV" est recommandé en navigation ou à chaque fois que la réponse du pilote automatique aux faibles déviations de l'aiguille du VOR devient excessive.

Le mode "NAV" ne doit pas être utilisé pendant l'approche du VOR où les réactions dynamiques proportionnelles du mode "OMNI" sont nécessaires.

Mode "LOC NORM" Dans ce mode, la sensibilité du système est ajustée pour la largeur du faisceau du "Localizer" (5° au lieu de 20° pour le VOR) et permet des manoeuvres sans acoups d'interception, de suivi de cap et une meilleure optimisation.

Les interceptions à 45° sont automatiques avec une interception tangentielle avant la balise extérieure et une correction automatique du vent de travers. Le cap désiré doit être sélectionné sur le Gyro Directionnel comme dans le mode "OMNI".

Mode "LOC REV"

Les caractéristiques du mode "LOC REV" sont identiques au mode "LOC NORM", sauf que l'avion se dirigera vers le côté opposé à l'aiguille du Localizer au lieu de se diriger vers elle.

En mode "LOC REV", l'index du Gyro Directionnel doit être règlé à l'opposé du cap suivi.

SECTION 2 - LIMITATIONS

Les limitations de la Section 2 ne sont pas affectées par l'installation du pliote automatique CENTURY II B.

Les limitations suivantes spécifiques au pilote automatique doivent être ajoutées:

IMPORTANT

Ne pas utiliser le pilote automatique en cas de défaillance du Gyro-Directionnel, de la pompe ou du système d'alimentation pneumatique.

SECTION 3 - PROCEDURES D'URGENCE

En cas de mauvais fonctionnement du pilote automatique:

1- Manoeuvrer le manche à la demande pour surpasser le pilote automatique

NOTE

Le pilote automatique peut être surpassé sans aucune détérioration du système

- 2- Couper le commutateur principal du pliote automatique (AP/OFF)
- 3- Tirer le disjoncteur du pliote automatique et ne pas tenter de le remettre en route

En cas de défaillance du circuit pneumatique:

1- Couper le commutateur principal du pilote automatique (AP/OFF)

SECTION 4 - PROCEDURES NORMALES

Procédures de vérification du pilote automatique avant décollage moteur en marche gyros lancés:

en marche gyros lancés:
1- Dépressionarc vert
2- Commutateur de pilote automatique "A/P OFF"
3- Commutateur du mode cap (HDG)
4- Sélecteur de Mode"HDG"
5- Bouton ROLL centré
6- Gyro Directionnel centré
7- Commutateur de pilote automatique
8- Tourner le bouton "ROLL" "L" puis "R" (constater que le manche répond dans la bonne direction)
9- Commutateur de mode cap (HDG)
10- Tourner le sélecteur de cap à droite puis à gauche (constater la réaction du pilote automatique. En l'absence d'effort aérodynamique, la réaction est continue)
11- Surpasser au manche le pilote automatique à droite puis à gauche (la force nécessaire doit être de 7 kg (15 lbs) environ)
12- Avant ie décollage

Procédure d'engagement du pilote automatique en voi
1- Attitude avionailes horizontales
2- Bouton "ROLL" centré
3- Commutateur du mode cap "HDG""HDG OFF"
4- Commutateur du pilote automatique
5- Sélecteur de Mode
6- Sélecteur de cap centré
7- Commutateur du mode cap "HDG""HDG ON"
8- Sélectionner le mode de fonctionnement désiré
Pour plus de détails sur l'utilisation des modes, se référer au manuel d'utilisation du CENTURY II B.
Procédure d'approche finale
En approche finale et au plus tard à 500 ft de hauteur:
1- Commutateur du pilote automatique
OFFICAL S. DEDEODMANCES
SECTION 5 - PERFORMANCES
Les performances de la Section 5 ne sont pas affectées par l'Installation

Les performances de la Section 5 ne sont pas affectées par l'Installation du pilote automatique CENTURY II B.

ADDITIF 4

REDUCTION DU BRUIT

TABLE DES MATIERES

Section 1	Description
Section 2	Limitations
Section 3	Procédures d'urgence
Section 4	Procédures normales
Section 5	Performances

Cet additif s'applique à l'hélice SENSENICH 74 DM6 S5-2-64 uniquement.

SECTION 1 - DESCRIPTION

Le but de la limitation du régime maximum du moteur à 2500 tr/mn est d'abaisser le niveau de bruit émis par le DR 400/140 B.

Les données de la Section 1 sont les mêmes à l'exception de celles spécifiées ci-aprés:

Moteur

Puissance maximale	 (160 (:v) 2700 tr/mn
Puissance maximale continue	 (155 c	v) 2500 tr/mn

SECTION 2 - LIMITATIONS

Les limitations de la Section 2 sont les mêmes à l'exception de celles spécifiées ci-après:

Limitations moteur

Régime maximum	.2700 tr/mn
Tradutto treatment	0000 A-l-
Régime maximum continu	.2500 tr/mn

Repères sur le tachymètre

Arc vert	2000 à 2500 tr/mn
700 1011	0700 Autom
Trait rouge	

SECTION 3 - PROCEDURES D'URGENCE

Les procédures d'urgence sont les mêmes que cettes de la Section 3.

SECTION 4 - PROCEDURES NORMALES

Les procédures normales sont les mêmes que celles de la Section 4.

SECTION 5 - PERFORMANCES

Le régime maximal de 2500 tr/mn ne peut être atteint qu'en palier, car le DR 400/140 B est équipé d'une hélice à pas fixe.

Les performances de la section 5 sont les mêmes à l'exception de celles spécifiées ci-après.

Limitations acoustiques

Conformément à l'arrêté du 19.02.1987, le niveau de bruit admissible pour l'avion DR 400/140 B correspondant à la masse totale de (2205 lb) 1000 kg est de 73.3 dB(A).

Le niveau de bruit déterminé dans les conditions fixées par l'arrêté précité à la puissance maximale continue est de 64.2 dB(A).

L'avion DR 400/140 B a reçu le certificat de type de limitation de nuisance n° N45.

Performances en paller

A la masse maximale de 1000 kg (2205 lb). En atmosphère standard. Au réglage mòture optimale. Carburant utilisable 100 l (49.72 imp/26.4 US gal). Sans réserve de carburant. Par vent nul.

AEG	3#ME	ALTITUDE	CONSOMMATION		VITESSE PROPRE		AUTONOMIE	DISTANCE		
%	rpm	Zp (ft)	l/h	gal imp	Vh us	km/h	İct	h,mm	km	Nm
67.5	2500	2000	30.8	6.77	8.12	216	116	3.14	700	378
65.0	2500	5500	29.6	6.52	7.82	216	116	3.22	729	393
62.5	2500	8500	28.5	6.27	7.52	215	118	3.30	754	406
61.0	2500	10500	27.8	8.12	7.34	214	115	3.35	789	414

ADDITIF 5

HELICE SENSENICH 74 DM6 S5-2-60

TABLE DES MATIERES

Section 1	Description	6
Section 2	Limitations 7.2	7
Section 3	Procédures d'urgence	7
Section 4	Procédures normales	7
Section 5	Performances	8

SECTION 1 - DESCRIPTION

Les données de la Section 1 sont les mêmes à l'exception de celles spécifiées ci-aprés:

Moteur

Puissance maximale		(155	CV)	2500 tr/mn
Puissance maximale	continue	(155	CV)	2500 tr/mn

Hélice

MARQUE	SENSENICH				
TYPE	74 DM6 \$5-2-60				
DIAMETRE	1.83 m (72 in)				
PAS	60 in				
REGIME MINI PLEIN GAZ NIVEAU MER	2300 tr/mn				

SECTION 5 - PERFORMANCES

Limitation acoustique

Conformément à l'arrêté du 19.02.1967, le niveau de bruit admissible pour l'avion DR 400/140 B correspondant à la masse totale de certification de (2205 lb) 1000 kg, est de 73.3 dB (A).

Le niveau de bruit déterminé dans les conditions fixées par l'arrêté précité à la puissance maximale continue est de 64.7dB(A).

L'avion DR 400/140 B a reçu le certificat de type de limitation de nuisance n° N45.

Performances de décollage

A la masse maximale de 1000 kg (2205 lb), Par vent nul, volets 1^{er} cran, moteur plein gaz

Vitesse de décollage	(54 kt)	100 km/h
Vitesse de passage 15 m (50 R)	(65 kt)	120 km/h

ALTITUDE (ft)	TEMPERATURE *C (*F)		MA 1000 kg	88E (2205 ii	b)	MASSE 800 kg (1764 lb)			
		Distance de roulement		Distance de décollage passage 15m(101)		Distance de roulement		Distance de décollage passage 18m(f01)	
		m	(Pt)	- m		m	<u>(4)</u>	-	-
0	- 5 (23)	215	(706)	435	(1428)	125	(411)	245	(804)
	Std = 15 (59)	245	(204)	465	(1591)	135	(443)	265	(870)
	36 (96)	270	(386)	535	(1756)	150	(493)	290	(952)
4000	- 13 (7)	290	(952)	500	(1903)	165	(542)	820	(1050)
	Std = 7 (45)	330	(1083)	645	(2117)	180	(591)	350	(1149)
	27 (81)	365	(1196)	720	(2363)	200	(657)	385	(1264)
8000	- 21 (-5)	390	(1280)	780	(2560)	225	(738)	415	(1362)
	Std = -1 (30)	445	(1461)	870	(2656)	245	(804)	465	(1526)
	19 (66)	800	(1641)	975	(3190)	275	(903)	515	(1690)

Influence du vent de face: Pour 10 kt multiplier par 0,79 Pour 20 kt multiplier per 0,64 Pour 30 kt multiplier par 0.53 Influence du vent arrière: Par tranche de 2 kt, rajouter 10% aux distances Pour piste sèche en herbe, rajouter 15% Performances de montée 1) Volets position décollage 1er cran: A la masse maximale de 1000 kg (2205 lb) en atmosphère standard Vitesse ascensionnelle maxi au niveau de la mer (847 ft/mn) 4.3 m/s réduction de 0.3 m/s (59 ft/mn) par 1000 ft Vitesse de meilleur taux de montée (78 kt) 145 km/h Vitesse de meilleur angle de montée (70 kt) 130 km/h 2) Voiets rentrés: En atmosphère standard, Pleine admission, mixture meilleure puissance, - A la masse maximale de 1000 kg (2205 lb): Vitesse ascensionnelle maxi au niveau de la mer (867 ft/mn) 4.4 m/s réduction de 0.25 m/s (49 ft/mn) par 1000 ft Plafond pratique14000 ft Vitesse de meilleur taux de montée (81 kt) 150 km/h) au plafond (73 kt) 135 km/h Vitesse de mellieur angle de montée (70 kt) 130 km/h

Vitesse ascensionnelle maxi au niveau de la mer ... (1162 ft/mn) 5.9 m/s

réduction de 0.28 m/s (55 ft/mn) par 1000 ft

- A la masse de 800 kg (1764 lb):

Influence de la température:

Chaque 10°C au dessus du standard, abaisser le plafond de 1000 ft et diminuer la vitesse ascensionnelle de 0.28 m/s (55 ft/mn).

Perfomances en palier

A la masse maximale de 1000 kg (2205 lb), en atmosphère standard. Au règlage mèture optimal, carburant utilisable (22 imp/26.4 us gal) 100 l. Sans réserve de carburant, par vent nul.

Consommation pendant le roulage et la montée compensés par la descente.

ALTITUDE	REGIME	CONSOMMATION		VITESSE PROPRE		AUTONOMIE	DISTANCE		
Zp (It)	-pm	M	Imp	US	km/h	lct	h.mm	lone	Nm
	2150	25	5.5	6.6	175	94	4.00	700	375
2000	2400	25	5.5	6.6	206	111	4.00	825	445
	2500	28	6.2	7.4	216	116	3.36	770	415
	2400	25	5.5	6.6	206	115	4.00	825	445
5500	2500	26	8.2	7,4	216	116	3.35	770	415
	2400	25	5.5	6.6	206	111	4.00	825	445
8500	2500	28	6.2	7.4	216	116	3.35	770	415